



Françoise Weber, directrice générale de l'InVS a été élue sur proposition de la France vendredi 14 novembre 2012 Présidente du Conseil d'administration d'ECDC (European center for disease control and prevention) à Stockholm, Conseil d'administration au sein duquel elle représente la France depuis 2008. Elle succède dans cette fonction à Hubert Hrabcik (Autriche).

ECDC a pour missions de « déceler, évaluer, communiquer les menaces actuelles et émergentes que les maladies transmissibles représentent pour la santé ». Créé en 2004 par le Règlement 851-2004/CE, le Centre « accomplit sa mission en tenant pleinement compte des responsabilités des états-membres et des autres agences communautaires ainsi que celles des organisations internationales actives en matière de santé publique... ». Le Centre soutient et aide la Commission en gérant le système d'alerte précoce et de réaction (EWRS) et en garantissant avec les états-membres la capacité de réagir de manière coordonnée.

Le Conseil d'administration est composé d'un membre désigné par chacun des états-membres, de 2 membres désignés par le Parlement européen et de 3 membres désignés par la Commission.

Chaque année le CA adopte le Programme de travail, approuve les comptes et le budget d'ECDC. Le CA élit son Président parmi ses membres pour 2 ans.

Notant que ECDC a apporté au cours des dernières années un soutien croissant et de grande qualité aux états-membres en matière de prévention et de contrôle des maladies infectieuses, Françoise Weber a exprimé sa volonté de voir se poursuivre les échanges fructueux entre tous les états-membres au sein du CA afin de continuer à améliorer l'efficacité, la crédibilité et l'impact des actions d'ECDC en Europe.